

COQUELUCHE

QU'EST CE QUE LA COQUELUCHE ?

La coqueluche est une infection bactérienne respiratoire qui touche tous les âges.

Comment se transmet-elle ?

La coqueluche est une maladie très contagieuse, transmise par voie aérienne (par les postillons, la toux et les éternuements) d'une personne à une autre.

Quelles sont les infections ou symptômes ?

La maladie se manifeste par une toux évocatrice : répétée, quinteuse, spasmodique, épuisante, de jour comme de nuit, pouvant persister ou s'aggraver au bout de 7 jours. Cette toux n'est pas accompagnée de fièvre dans la majorité des cas, ni d'autre signe respiratoire.

Si le diagnostic clinique est typique chez le nourrisson et l'enfant non vaccinés, il est difficile chez l'adolescent et l'adulte, entraînant un retard de diagnostic.

Une toux chronique non diagnostiquée sur trois chez l'adulte est le fait d'une personne atteinte de coqueluche.

Quels sont les complications et risques ?

Les complications sont avant tout respiratoires (quintes asphyxiantes, des apnées, des pneumopathies...) pouvant provoquer des pauses respiratoires voire un arrêt respiratoire. Il existe également des complications neurologiques : convulsions et encéphalopathie (atteinte cérébrale).

Ces complications touchent principalement les nourrissons avant 3 mois, avec un risque élevé de mortalité (de 2 à 3 %). La mort peut survenir en quelques jours faute d'une prise en charge adaptée.

Toute coqueluche chez un nourrisson de moins de 3 mois justifie donc une hospitalisation avec surveillance en réanimation.

Au-delà de cet âge, l'hospitalisation se fait en fonction de la tolérance clinique.

La maladie peut-elle être traitée ?

La coqueluche se traite par antibiotique.

L'antibiothérapie modifie peu le nombre, l'intensité et la durée des quintes, même si elle est précoce. Elle a pour but de réduire la période de contagiosité.

Sans traitement, la phase contagieuse peut durer trois semaines.

L'antibiothérapie est également préconisée pour toutes les personnes de l'entourage proche du malade quel que soit leur âge et si elles n'ont pas reçu de rappel vaccinal dans les cinq dernières années.

L'hospitalisation peut être nécessaire selon l'âge du patient et la tolérance clinique.

Qui est concerné par la vaccination ?

La coqueluche reste aujourd'hui l'une des premières causes de décès par infection bactérienne chez le nourrisson de moins de 3 mois.

50 % des coqueluches surviennent avant l'âge d'un an.

Il existe 200 à 600 cas de coqueluche par an en moyenne chez le nourrisson, avec un taux de mortalité de 2 à 3 %.

Il est donc important de vacciner les nourrissons le plus tôt possible (dès 2 mois), ainsi que l'entourage du nourrisson (parents, grands-parents, frères et sœurs, cousins, assistantes maternelles, professionnels de santé ...) en attendant que celui-ci développe son immunité grâce à la vaccination (2 injections à 2 mois d'intervalle à l'âge de 2 mois et de 4 mois puis un rappel à 11 mois sont nécessaires pour obtenir une immunité durable)

La maladie n'est pas immunisante à vie, et l'on peut donc la contracter plusieurs fois. L'immunité par la vaccination ou après la maladie ne dure que quelques années. Il est donc nécessaire de faire des rappels dans sa vie d'adulte lorsqu'on est en contact avec des nourrissons.

La vaccination a été introduite en France en 1959 et s'est généralisée à partir de 1966.

Avant l'arrivée du vaccin, on dénombrait en moyenne 600.000 cas/an en France et environ 500 décès/an. Depuis le nombre de cas a chuté à 300 cas/ an et moins de 10 décès/an.

Actuellement la couverture vaccinale n'est pas optimale avec seulement 90 % de la population vaccinée (objectif > 95% pour obtenir une immunité de groupe).

En 2012-2013, il a été observé une recrudescence des cas de coqueluche en France suite à cette mauvaise couverture vaccinale.

Depuis le 1er janvier 2018, la vaccination est devenue obligatoire pour les nourrissons nés après cette date.

Pour les nourrissons, le vaccin contre la coqueluche est combiné (= dans la même injection) aux vaccins contre la diphtérie, le tétanos, l'hépatite B, la poliomyélite, les infections à *Haemophilus influenzae b* (« vaccins hexavalents »)

Pour les enfants et les adultes, le vaccin contre la coqueluche est combiné aux vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Les rappels sont recommandés à l'âge de 6 ans, entre 11 et 13 ans, puis à 25 ans. Chez les adultes, le vaccin est recommandé pour tous les adultes n'ayant pas été vaccinés contre la coqueluche depuis 10 ans et pour tous les personnels de santé et les personnels travaillant en collectivité, en particulier dans les établissements de nouveau-nés ou de personnes âgées.